



Conseil économique et social

Distr. générale
26 juin 2007
Français
Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007

Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Normalisation nationale : traitement
des noms dans les régions multilingues**

Changement du nom de la ville de Pretoria en Tshwane

Document présenté par l'Afrique du Sud**

En août 2003, le père Smangaliso Mkhathshwa, maire exécutif de Tshwane et membre du Conseil métropolitain, a chargé une équipe spéciale d'étudier la possibilité de remplacer le nom « Pretoria » par « Tshwane ». Cette équipe devait rester en place pendant six mois, mais dans l'intérêt général, son mandat a été prorogé de sept mois. Le 8 octobre 2004, l'équipe spéciale a présenté son rapport final au maire exécutif de Tshwane. Le 7 mars 2005, le Conseil avait tenu une séance spéciale pour débattre notamment du rapport consacré à la possibilité de changer le nom « Pretoria » en « Tshwane ». Il avait alors décidé d'engager les démarches administratives nécessaires pour procéder au changement de nom.

Les 6 et 7 avril 2005, le *Pretoria News* a publié une annonce concernant la résolution prise par le Conseil métropolitain de Tshwane, afin de recueillir les observations du public. Le *Beeld* a publié une annonce similaire en afrikaans le 6 avril 2005. Par la suite, le Conseil métropolitain de Tshwane a entrepris toutes les démarches administratives requises (conformément aux directives du Conseil sud-africain des noms géographiques) pour donner effet au changement de nom.

Le Conseil sud-africain des noms géographiques a également reçu un certain nombre de correspondances émanant de différentes organisations et personnes, parmi lesquelles figuraient la Democratic Alliance, le Freedom Front Plus, la Pretoria Civil Action, qui englobe le syndicat Solidarity, la Gauteng North Chamber of Commerce and Industry et la Federation of Afrikaans Cultural Organizations, ainsi que diverses autres organisations et personnes qui faisaient campagne en faveur du maintien du nom « Pretoria ».

* E/CONF.98/1.

** Établi par l'Afrique du Sud.



Le Conseil sud-africain des noms géographiques a examiné tous les renseignements qui lui avaient été transmis et recommandé au ministre compétent d'approuver le nom proposé. Le ministre ne s'est toujours pas prononcé sur la question.
